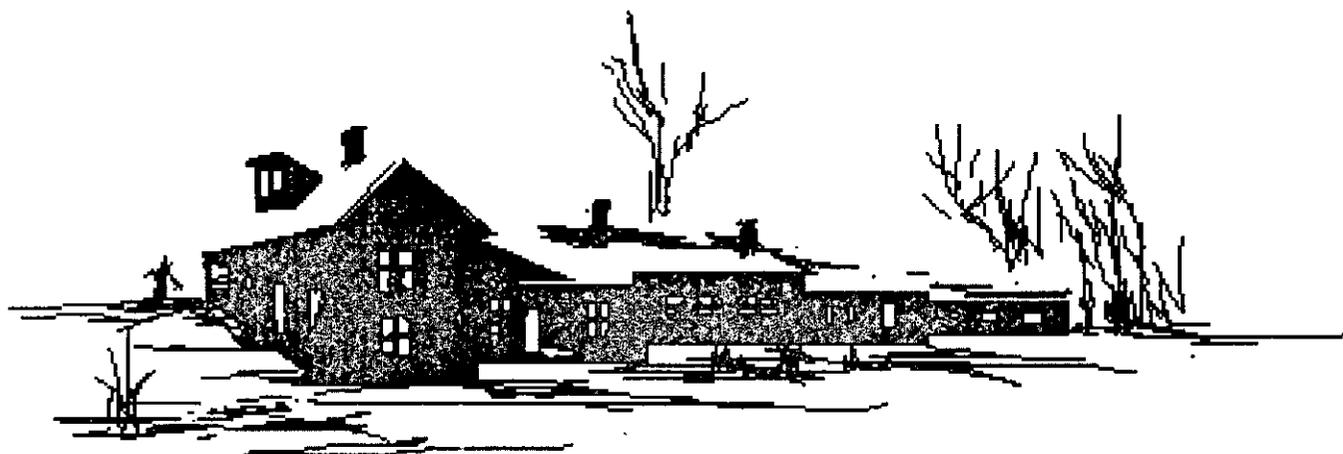


FAMILLES MONOPARENTALES

BULLETIN DE LIAISON



Bonne et heureuse année



Bulletin officiel de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec
1051, rue Saint-Hubert, 2^e étage, bureau 2320, Montréal, H2L 3Y5 Tél. : (514) 288-5224

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Louise Huneault, nouvelle présidente élue de la FAFMQ, s'engage, comme porte-parole officiel de l'organisme, à travailler à la déjudiciarisation des recours aux tribunaux et à rendre la Fédération plus forte et plus vivante par un soutien plus grand aux associations membres dans leur travail sur le terrain. 3

CARNET

Le plan triennal 1991-1994

Le plan triennal comprend dans ses priorités d'action les diverses monoparentalités et leurs besoins spécifiques, l'accueil des jeunes de familles monoparentales, la consolidation des associations, les sources de financement à développer et le rôle de promotion et de défense des droits et intérêts des familles monoparentales. 4

DOSSIER CHAUD

Le programme APPORT de la sécurité du revenu s'adresse aux parents travailleurs.

Amélioration intéressante pour les cheffes de famille qui reçoivent une pension alimentaire. Celle-ci est déduite à 42 % au lieu de l'être à 100 % de la prestation APPORT quand elle excède le barème d'apte disponible. En deçà du barème, la pension alimentaire n'est pas réduite. 6

VIE ASSOCIATIVE

Nos élus-es 1991-1992

8

La Semaine nationale de la famille

Rapport succinct sur les activités de cette semaine annuelle plus spécialement en ce qui concerne les membres de la FAFMQ. 9

Nos jeunes d'aujourd'hui

Réflexion sur quelques incohérences du discours des parents : comme demander à l'enfant d'accepter l'éclatement de son monde au nom du bonheur individuel d'un ou de deux individus et de

reconnaître que le bonheur d'un individu passe avant celui de sa société, de sa famille. Ou encore, de prôner l'interdiction des distributrices de condoms dans les écoles sans combattre la publicité et les vidéoclips sexistes où figure nettement une incidence à la consommation sexuelle. 10

Bande dessinée par André Brassard. 12

CODE D'ÉTHIQUE

Victoire !!

Une diplômée (maîtrise en éducation) fait le bilan de ses années d'étude et se questionne sur son mobile profond. Les études ont-elles servi d'excuse pour ne pas se donner la peine et le temps de sortir, de rencontrer des gens ? 13

PROFIL MONOPARENTAL

Ma mère n'est plus

La mort, ça distingue des autres. Cette expérience, l'auteur la porte en lui comme une force durement gagnée. Après la culpabilité et l'agressivité, les mots ont jailli : « Maman je t'aime. » 14

COIN LECTURE ET CULTURE

Traces de pères

La recension du volume de Denise Neveu nous donne l'occasion de réfléchir sur le rôle et la place du père dans nos vies. 15

Lyse Ashby a lu pour vous. 16

ANECDOTE

La diplômée

Entre les études et l'entrée sur le marché du travail, une étape importante se joue pour cette jeune diplômée. 17

Le Secrétariat à la famille

Quiz sur la famille

18



Équipe de coordination

Lise Ashby, Madeleine Bouvier, Lucie Dubuc, Colette Lepage

Rédactrice en chef

Madeleine Bouvier

Rédaction

Lise Ashby, Madeleine Bouvier, Louise Huneault, Colette Lepage, Lise Poudrier, Céline Signori

Collaborations spéciales

André Brassard, André Côté, France Doyon, Robert Dubuc, Secrétariat à la famille

Mise en page et composition

Céline Poirier

Conception

Madeleine Bouvier, Céline Poirier

Correction d'épreuves : Lucie Dubuc

Impression : RLQ

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Reproduction permise en citant la source.

Les articles signés n'engagent que l'opinion de l'auteur-e.

Une production de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ)

mot de la présidente



*Discours d'élection à la présidence de la Fédération
des associations de familles monoparentales du Québec
de Madame Louise Huneault.
Assemblée générale septembre 1991*

Chers-ères amis-es,

Permettez-moi de me présenter. Je suis Louise Huneault, membre du Conseil d'administration du Regroupement des séparés-es-divorcés-es de l'Ouest (RSDO) de Pierrefonds, cheffe de famille monoparentale et mère d'une merveilleuse petite fille de cinq ans. Je suis également membre du Conseil d'administration de la FAFMQ, où j'y occupais le poste de secrétaire, l'an passé.

Par ma formation juridique de notaire, je pense être en mesure de remplir adéquatement la tâche de présidente et porte-parole officiel de la Fédération. Je travaille à la compagnie Bell Canada.

La lutte que mène la Fédération est importante pour moi puisqu'elle se consacre à améliorer les conditions de vie, tant au niveau social qu'économique, des familles monoparentales, familles parmi les plus démunies. Vous savez, la séparation ou le divorce actuellement, c'est une réalité avec laquelle beaucoup de familles doivent apprendre à vivre et à travers laquelle elles doivent grandir. La Fédération doit continuer et même accentuer son soutien aux associations afin de rendre plus facile la vie des personnes séparées et divorcées ou ayant vécu une rupture, et ce, partout au Québec.

L'année qui débute nous amène le Sommet de la justice et la révision du Code civil, une réforme en profondeur du droit civil. La Fédération devra être de plus en plus visible et représentative de ses membres. Elle devra travailler à faire accentuer la déjudiciarisation. Diminuer les recours aux tribunaux, qui sont dispendieux, pénibles, interminables et où on a l'impression de laisser sa peau.

La Fédération continue à favoriser la médiation familiale globale et les ententes basées sur la négociation. D'autres organismes partagent cette ligne de pensée et prônent les mêmes mesures. Le gouvernement devra donc en tenir compte dans l'orientation qu'il entend donner à la justice au Québec.

Plus imposante sera la représentation, plus les familles monoparentales en ressentiront les effets et les bienfaits. Les membres de la Fédération devront travailler ensemble et dans une même direction pour atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés dans le plan d'action.

Mon intention est d'aider l'équipe des bénévoles ainsi que la permanence afin que la Fédération :

- 1° soit plus forte, plus vivante;
- 2° soit plus écoutée au niveau gouvernemental et des différents organismes;
- 3° apporte un soutien plus grand aux membres actifs des associations dans leur travail sur le terrain avec les familles monoparentales.

Comme vous le voyez, le travail ne manquera pas, mais ce sera sûrement très captivant et enrichissant ■

Louise Huneault

F
A
F
M
Q

carnet



LE PLAN TRIENNAL 1991-1994

Il me semble qu'il y a bien longtemps que je suis venue vous « jaser » ; j'ai donc bien des choses à vous raconter. Au moment où j'écris ces lignes (début novembre) nous sommes en effervescence. Nous avons à diviser nos ressources humaines adéquatement afin d'être bien représentées dans les comités de travail qui touchent notre problématique pour le Sommet de la justice. Nous sommes prêtes à y mettre beaucoup d'énergie, car nous mettons beaucoup d'espoir dans cet exercice. Serons-nous déçues ?...

Nous avons aussi à réagir aux prétendues mesures qui nous ont été soumises pour le prochain plan d'action en matière de politique familiale. Grande déception à la lecture de ce document; on a l'impression qu'un génie malicieux est allé quêter quelques petites douceurs dans chacun des ministères, un peu comme pour le porte à porte de l'Halloween. Ensuite, on présente le sac de « bonbons » aux groupes familiaux et on leur dit : « Voyez comme on a été généreux, vous devriez être heureux. » Mais, voilà, nulle part on n'y retrouve une volonté gouvernementale de se doter d'une vraie politique familiale

Monsieur Bourassa a oublié ses promesses électorales depuis son accession au pouvoir !...

Nous avons aussi à planifier la mise en œuvre de notre premier plan d'action triennal. En effet, pour la première fois, les membres de l'assemblée générale annuelle ont voté l'adoption d'un plan triennal.

Le plan d'action converge vers la célébration de l'année internationale de la famille décrétée par l'ONU qui aura lieu en 1994. En même temps, notre organisme célébrera en « grande pompe » son vingtième anniversaire de fondation. Mais un *party* pour qu'il soit réussi demande une bonne préparation; ma mère me disait : « Faut se retrousser les manches. » C'est bien ce que collectivement nous avons l'intention de faire.

La réflexion sur nos orientations selon les différentes situations de monoparentalité que nous avons entreprise se poursuivra jusqu'au congrès d'orientation prévu pour 1994.

Nous devrions pouvoir soumettre à nos membres, pour l'automne 1992, un rapport d'étape qui servira de guide dans la préparation du colloque sur les différentes parentalités que nous avons prévu pour 1993. Voilà pour nos événements spéciaux.

Laissez-moi maintenant vous informer de nos priorités dans le plan triennal.

1. Définir les orientations de la FAFMQ selon les différentes situations de monoparentalité

Avant de définir les orientations, nous devons connaître les différentes situations. Dans le cadre du protocole d'entente Relais-femmes — UQAM, nous avons réalisé, en 1990, une recherche sur les besoins des familles monoparentales en région urbaine.



Un deuxième volet s'y rajoute cette année : cette recherche sera réalisée avec notre clientèle en région éloignée et comportera une section qui touchera particulièrement la réalité des enfants de famille monoparentale loin des grands centres urbains.

Nous allons analyser tout ce qui existe présentement sur la monoparentalité afin de compléter nos données. Le premier symposium sur la famille, auquel nous avons assisté en octobre, nous a fait connaître plusieurs chercheurs dans ce domaine. L'année qui vient nous permettra de poser les premiers jalons en vue du colloque de 1993.

2. Répondre aux besoins des diverses monoparentalités de nos associations

Les membres de nos associations vivent différentes formes de monoparentalité. Nous devons inciter les personnes responsables de ces groupes à accueillir ces parents-là et à répondre adéquatement à leurs besoins. Rappelons-nous la définition que nous avons

donnée au mot « accueil » *accueillir quelqu'un, c'est se rendre responsable de son bien-être quand il est sous ton toit et à chaque fois qu'il se présente*

Afin de sensibiliser ceux et celles qui nous lisent, permettez-moi d'énumérer les différentes monoparentalités que nous avons identifiées : familles monoparentales avec jeunes enfants, familles monoparentales de date récente, familles monoparentales dont le conjoint est décédé, familles monoparentales avec adolescents, familles monoparentales dont les enfants devenus adultes ont quitté la maison familiale, les mères célibataires par choix, les parents hors foyer, les parents avec garde conjointe ou partagée, les familles recomposées... et peut-être que j'en oublie.

Il est clair qu'avec cette diversité, les besoins sont différents et multiples.

3. Faire une place aux jeunes de familles monoparentales

Nous continuons de sensibiliser et d'aider les associations à intégrer les jeunes de familles monoparentales dans leur groupe. Nous avons à définir des critères pour permettre une intégration à part entière.

Le deuxième volet de cette priorité (que nous avons à cœur) vise les jeunes dans nos écoles. Nous voulons sensibiliser le milieu scolaire à ce que vivent les jeunes à la suite de la rupture du projet de vie de leurs parents. Nous avons, dans ce domaine, à démystifier des préjugés bien établis.

Pour permettre à nos jeunes de s'entraider, nous développerons une plus grande connaissance des ressources du milieu. Par exemple les maisons de jeunes, les associations de jeunes de familles monoparentales qui existent dans certaines écoles. Nous tenterons aussi de développer un sentiment de solidarité et d'appartenance entre jeunes de familles monoparentales de régions ou groupes différents.

4. Assurer la consolidation de nos associations

La majorité de nos associations vit beaucoup de difficultés présentement. Est-ce dû au fait que nous avons interrompu notre tournée provinciale annuelle, faute de moyens financiers?... Le Conseil d'administration a donc donné la priorité à une tournée pour 1991-1992. Grâce à un projet Emploi-immigration, une région a été visitée en septembre 1991. Nous espérons pouvoir terminer la tournée en 1992. Espérons que les « dieux » nous soient cléments.

Par les formations qui seront données dans les associations, au niveau régional et provincial, nous outillerons nos groupes afin qu'ils puissent maximiser leurs ressources humaines et financières.

5. Définir des sources de financement pour les trois instances de la FAFMQ

Le contexte économique actuel rend cet aspect de notre plan d'action plus difficile. Mais peut-être nous permettra-t-il d'exploiter des avenues que nous n'avons pas encore explorées...

Chose certaine, comme organisme provincial, nous sommes aux aguets par rapport aux différentes politiques de financement gouvernementales qui s'annoncent. Que deviendront les programmes de soutien en éducation populaire? Que nous apportera la réforme de Monsieur Côté? Déjà, certains de nos groupes ont à subir des coupures importantes. Nous tentons donc de mettre à la disposition des associations les outils nécessaires pour développer leur financement.

Une campagne auprès de nos groupes membres est entreprise afin de développer toutes les possibilités de la Lotomatique. Le but ultime de cet exercice est, bien sûr, l'obtention de la gérance de kiosques de Loto-Québec.

6. Assurer le rôle de promotion et de défense des droits et des intérêts des familles monoparentales

Ce volet de notre plan d'action est et doit être assumé au niveau local, régional et provincial. La plus petite action exécutée dans le but d'améliorer les conditions socio-économiques des familles monoparentales est importante.

Notre engagement dans des événements spéciaux, telle la Semaine nationale de la famille, notre présence à différents colloques, aux tables de concertation, comme membre du conseil d'administration des CLSC ou le fait de prendre la parole au nom des familles monoparentales dans toute autre activité sont des actions concrètes de promotion. Chaque fois que l'on parle de nous dans les différents médias, que nous donnons une conférence ou une communication, il s'agit de promotion. Bien sûr, tous les dossiers que nous défendons en commission parlementaire, auprès des ministres concernés, ou au Sommet de la justice, sont des démarches essentielles à la promotion et à la défense des droits et des intérêts des familles monoparentales. Telles sont les grandes lignes de notre plan triennal.

Je ne peux décemment conclure ce billet sans vous parler de pauvreté.

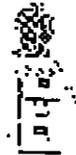
Nous sommes heureuses de constater que d'autres voix se joignent enfin aux nôtres pour dénoncer l'appauvrissement des familles monoparentales et de leurs enfants. Nous portons ce dossier depuis notre fondation; il est triste de constater que cette situation se détériore.

Je rêve du jour où il y aura une véritable volonté politique d'établir pour contrer cette pauvreté. Monsieur Bourassa, je vous lance un appel de détresse au nom des familles du Québec. Votre gouvernement a suffisamment **penser famille**, nous attendons avec impatience **l'agir**. ■

Céline Signori

F
A
F
M
Q

dossier chaud



PROGRAMME APPORT

AIDE AUX PARENTS POUR LEURS REVENUS DE TRAVAIL

Enfin, des corrections sont apportées au Programme APPORT.

Les familles monoparentales qui reçoivent une pension alimentaire seront moins pénalisées.

À qui s'adresse APPORT :

- à l'adulte au travail et qui a la garde d'un enfant à charge.

Quels sont les critères d'admissibilité :

- avoir des revenus de travail d'au moins 100 \$ pour un mois
- avoir des actifs d'une valeur limitée

Comment se calcule la prestation APPORT :

Le calcul d'APPORT se base sur le barème d'apte disponible

1. Les revenus nets de travail amènent une prestation APPORT calculée à 33 % de ces revenus jusqu'à la limite du barème.
2. Tout revenu que dépasse le barème réduit la prestation APPORT de

42 % du montant excédent, que ce revenu soit revenu de travail, autres revenus (dont la pension alimentaire) ou remplacement de revenu.

3. Par ailleurs, le remplacement de revenu qui excède le barème (assurance-chômage, CSST ou autres) réduit une 2e fois la prestation de 28 % de ce montant excédent.

Important pour la famille monoparentale qui reçoit une pension alimentaire.

La pension alimentaire qui, auparavant, était déduite à 100 \$ de la prestation APPORT est maintenant mieux traitée :

- 1er cas : la pension alimentaire n'est plus déduite si l'ensemble du revenu ne dépasse pas le montant du barème apte disponible.
- 2e cas : le montant excédant le barème est déduit à 42 % au lieu de 100 %.

Prenez note que l'explication donnée est minimale afin de vous sensibiliser au Programme APPORT.

D'autres éléments sont pris en compte pour le calcul de la prestation :

- le nombre de mois de travail et d'admissibilité
- les revenus de travail
- les revenus de remplacement
- les autres revenus
- le nombre d'enfants à charge (max. 2)
- les frais de garde
- le coût du logement
- le partage de logement pour la famille monoparentale.

Même si la prestation d'APPORT n'est pas considérable, le fait d'y être admissible vous permet de profiter de l'allocation-logement et de l'allocation pour frais de garde.

Prestation APPORT avant et après les améliorations apportées au programme (Famille monoparentale avec 1 enfant)

	Revenu de travail	Pension alimentaire	Revenu total	Avant	Maintenant
F	8 000 \$	4 000 \$	12 000 \$	0	13 900 \$
A	10 000 \$	4 000 \$	14 000 \$	0	1 229 \$
F	12 000 \$	4 000 \$	16 000 \$	0	700 \$
M					
Q					

**PRESTATION APPORT II EN 1991
FAMILLE MONOPARENTALE AVEC 1 ENFANT**

BARÈME APPORT :	8 631 \$
REVENUS DE TRAVAIL EXCLUS :	1 056 \$
FRAIS DE GARDE : (jusqu'à 4 400 \$ par enfant)	2 500 \$
ALLOCATION-LOGEMENT MENSUELLE MAXIMALE	56 \$

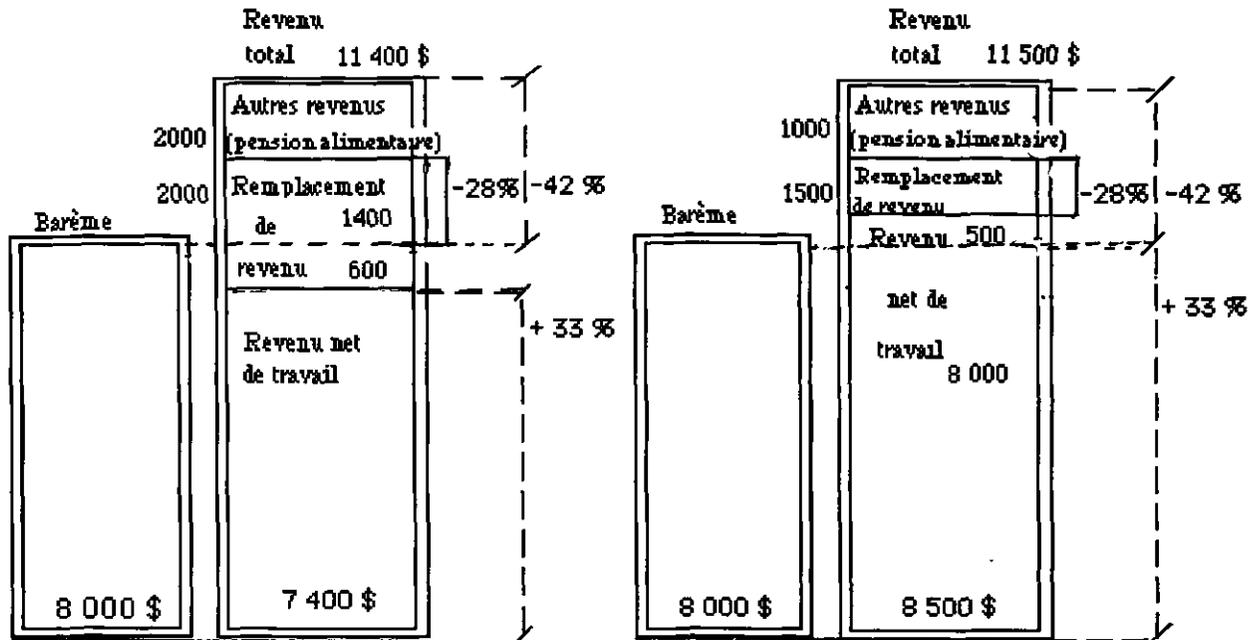
REVENU DE TRAVAIL FAMILIAL BRUT (1)	REVENU DE TRAVAIL FAMILIAL NET (2)	PRESTATION APPORT DE BASE (2)	COMPENSATION DES FRAIS DE GARDE (3)	PRESTATION APPORT TOTALE (4)	ALLOCATION LOGEMENT ANNUELLE (5)	AIDE TOTALE ANNUELLE (4+5)
2 000	824	272	1 601	532	672	2 204
4 000	2 681	885	1 675	2 560	672	3 232
6 000	4 515	1 490	1 675	3 165	672	3 837
8 000	6 169	2 036	1 675	3 711	672	4 383
10 000	7 958	2 626	1 675	4 301	672	4 973
10 752	8 631	2 848	1 675	4 523	672	5 195
12 000	9 747	2 380	1 396	3 776	672	4 448
14 000	11 626	1 590	1 050	2 640	672	3 312
16 000	13 535	789	1 050	1 839	672	2 511
17 965	15 411	1	1 050	1 051	672	1 723
18 000	15 444	0	1 037	1 037	672	1 709
20 000	17 353	0	235	235	672	907
20 583	17 909	0	1	1	672	673

Calcul de la prestation APPORT

33 % de 7 400 \$=	2 442 \$
moins 42 % de 3 400 \$	
moins 28 % de 1 400 \$	<u>- 1 820 \$</u>
prestation annuelle	622 \$

Calcul de la prestation APPORT

33 % de 8 000 \$	2 640 \$
moins 42 % de 3 000 \$	
moins 28 % de 1 500 \$	<u>- 1 624 \$</u>
prestation annuelle	956 \$



F
A
F
M
Q

**vie
associative**



NOS ÉLUS-ES 1991-1992

Le Conseil d'administration de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ) se compose de représentants et représentantes des régions ainsi que de la présidente élue à l'assemblée générale annuelle, le 29 septembre 1991.

Esther Beauclaire, région Montréal
Marleine Dallaire, secrétaire, région Lac Saint-Jean
France Dufour, région Bas-Saint-Laurent
Louise Huneault, présidente
Lisette Paradis, conseillère, région Laurentides-Québec
Lucie Tétreault, trésorière, région Montérégie
Maria-Marcelle Therrien, vice-présidente, région Appalaches-Québec
Solange Yergeau, région Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière

Le Comité des responsables régionaux rassemble les responsables élus-es dans leur Comité régional respectif.

Lyne Boivin, région Appalaches-Québec
Bruno Joseph, région Bas-Saint-Laurent
Lise Lafrenière, région Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière
Aline Lamarre, région Montérégie
Colette Lepage, région Montréal
André Poitras, région Laurentides-Québec
Denyse Rousseau, région Lac Saint-Jean

La Semaine nationale de la famille du 7 au 13 octobre 1991

La famille notre capital social.

La famille est garante de notre avenir, trouvons les moyens de lui conserver son dynamisme.

Voilà le thème que nous proposait cette année le Comité québécois de la Semaine nationale de la famille, qui pour la septième fois n'a pas ménagé ses efforts pour atteindre son objectif de valoriser la famille et de contribuer au développement de son bien-être.

À la suite de nombreuses demandes, le Comité a produit un cahier thématique qui démontre clairement la diversité des types de familles de notre temps. Il contient une mine de renseignements et de statistiques. Les sujets traités sont : la famille d'aujourd'hui, la conciliation de la famille et du travail, les services de garde... adaptés et leurs coûts, la famille et la municipalité de l'an 2000, l'accès aux vacances familiales et aux loisirs, la famille monoparentale, la famille recomposée, l'intégration des familles québécoises des communautés culturelles. Enfin, des suggestions d'activités pour la famille, la communauté et le milieu scolaire. Cette brochure est très bien faite et reflète, dans son ensemble, la situation actuelle des familles.

Nul doute qu'elle sera fort utile aux organismes du milieu.

Cette fois encore, de nombreuses activités ont été organisées à travers la province. Quelques régions sont venues s'ajouter à la liste déjà volumineuse, telles que la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. Nous nous réjouissons que le vent se répande jusqu'à ces régions éloignées. Puisse la fièvre être contagieuse pour les années à venir puisque la sensibilisation y est déjà parvenue. Les asso-

ciations affiliées à la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ) ont préparé des activités locales selon leurs possibilités et leur disponibilité, soit des randonnées familiales, ateliers, discussions, conférences, café-rencontre, brunch familial, messe dominicale, etc.

À l'occasion du lancement de la Semaine nationale de la famille le 7 octobre, la Ville de Montréal accueillait chaleureusement les membres du Comité québécois, les représentants des multiples organismes familiaux, les délégués gouvernementaux, en la présence de Madame Violette Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et responsable de la famille, et les médias. Un sketch de circonstance présenté par le théâtre A la carte pour donner le coup d'envoi de la semaine, a semblé captiver l'auditoire.

La participation de la FAFMQ consistait en l'organisation, par les divers comités régionaux, d'un rallye provincial lors de la journée de clôture, le 13 octobre. À partir du Bas-Saint-Laurent, et d'heure en heure, les activités s'amorçaient au Lac Saint-Jean, Québec-Appalaches, Québec-Laurentides, Maurice/Bois-Francs/Lanaudière, Montérégie, pour qu'enfin le tourbillon vienne s'apaiser à Montréal. Par une très belle journée ensoleillée du week-end de l'Action de grâce, la Confédération des organismes familiaux (COFAQ), conjointement avec la FAFMQ et le comité régional de Montréal prenaient charge de l'événement de clôture.

Le théâtre la Manivelle enchantée a présenté joliment la pièce *Pique-nique* traitant du thème de la famille recomposée. Cette pièce donne vie à des personnages attachants favorisant une réflexion chez tous les membres de la famille quant aux valeurs contemporaines. Elle fut un véritable enchantement pour petits et grands par son contenu, ses décors, l'ambiance et les effets spéciaux tout à fait magiques.

Nous remercions tous ceux qui se sont déplacés, de la Rive-Sud ou d'ailleurs pour venir applaudir les participants.

Madame Violette Trépanier, toujours fidèle à ses engagements, toujours ministre responsable de la famille, a très aimablement remis les deux prix COFAQ pour la contribution « à la qualité de vie des familles ». Elle s'est entretenue avec les récipiendaires et n'a pas manqué de converser en toute simplicité avec les gens de l'auditoire.

Pour que la Semaine nationale de la famille atteigne son but, soit la promotion et la valorisation de la famille, il faut beaucoup d'énergie, de temps, de préparation et de ressources. Il faut aussi que chacun chez soi, chaque individu, démontre la foi et la confiance qu'il place en la famille et ce tout au cours de l'année.

Oui, la famille c'est notre capital social, ensemble trouvons les moyens de lui conserver son dynamisme puisqu'elle est garante de notre avenir à tous. ■

Colette Lepage

NOS JEUNES D'AUJOURD'HUI

Une génération en quête d'identité, dites-vous — laquelle ?

Je n'ai rien contre les parents, le divorce, les familles reconstituées, etc. (et jamais au grand jamais je ne voudrais revenir en arrière). Je constate simplement les répercussions de certains changements sociaux et leurs conséquences sur les messages que nous transmettons aux jeunes. Je m'interroge surtout sur la limite probable de nos interventions qui ne tiennent pas compte des contradictions et des réalités nouvelles auxquelles nous soumettons les jeunes sur le plan des valeurs.

La jeunesse d'aujourd'hui est accusée de bien des maux et non des moindres, lorsqu'on la blâme d'individualisme ou qu'on parle d'une génération en déroute. Quand on dit « les jeunes d'aujourd'hui », on les compare bien entendu à nous-mêmes, les jeunes de la génération d'hier. Disant cela je m'adresse en particulier aux gens de ma génération, soit celle des 40 ans et plus.

Je remarque, à partir des consultations au centre de documentation, que les gens, même les parents, s'interrogent au sujet des jeunes comme s'il s'agissait d'une société distincte — sans rapport avec eux-mêmes. Se pourrait-il que le vieil adage qui prétend que « la

jeunesse est l'avenir d'un peuple » prononce de fait l'exclusion des jeunes et nous autorise à porter des jugements aussi sévères qu'arbitraires envers eux et elles ?

Il m'arrive de croire qu'on vient consulter au centre non pas en vue de mieux saisir les réalités de la jeunesse, mais plutôt pour s'entendre confirmer le sombre profil médiatique qui est tracé des jeunes (le décrochage, la violence, la drogue, etc., la jeunesse ça va si mal que ça ?)

À mon avis, il est faux de prétendre que la jeunesse est la société de demain. Et quelle tromperie de faire croire aux jeunes que ce que nous leur infligeons est pour leur bien — pour le bien de leur avenir. Nous agissons tout au plus au meilleur de notre connaissance, dans la mesure de ce que nous sommes, hantés par ce que nous aurions voulu devenir. Nous le faisons parce que nous détenons ce pouvoir sur eux et elles. Nous détenons le privilège de l'âge, qui sous-entend celui de la connaissance et de l'expérience. Mais est-ce nécessairement le cas, au-delà des connaissances techniques ?

La réflexion qui va suivre n'a pas été inspirée que par les rencontres dont j'ai le privilège au centre, mais autant par mon entourage, des amis et amies, des connaissances qui tentent de composer aussi bien que possible avec la vie, leur vie d'adulte.

Prenons le cas typique d'un couple qui se sépare — un couple ordinaire j'entends — une histoire ordinaire qui

s'achève banalement, sans coup ni menace de mort. Une histoire sans aucun intérêt pour le *Journal de Montréal*, c'est vous dire comme il s'agit d'une histoire plate. Plate ou pas, une rupture est rarement facile. Là-dessus, tout le monde s'entend pour dire qu'il est profondément triste de se retrouver seuls; humiliant de se sentir trahis; dur de repartir à zéro; frustrant...

Et comment ça se passe pour les enfants ? Pas trop mal de l'avis général (les jeunes ont une telle capacité d'adaptation). C'est ainsi que la plupart se rassurent en m'assurant que leurs adolescents et adolescentes traversent sereinement la séparation. Bien entendu, les liens privilégiés qu'on a su développer avec les jeunes, nos aptitudes de pédagogue et de psychologue y contribuent largement (quand on est parent on est un peu tout, voyez-vous).

Ainsi, les parents dialoguent avec les jeunes (les jeunes d'aujourd'hui ont tant de maturité). Il est essentiel de prendre le temps de les rassurer, de leur expliquer combien on les aime et comment, dans les faits, cette séparation ne devrait pas affecter le lien fondamental qui nous unit. Si, malgré tous ces efforts, ça va franchement mal, c'est-à-dire qu'il y a des symptômes, on n'hésitera pas à recourir à la thérapie.

Le message est pourtant fort simple, papa et maman les aiment et la séparation n'a rien à voir avec les enfants. Hier, papa et maman s'aimaient, aujourd'hui, n'étant plus heureux ensemble, ils se séparent parce qu'ils ont



le droit d'être heureux. Si chacun est bien dans sa peau, toute la famille sera plus heureuse (logique non).

Si ce n'est pas là le message le plus tordu et le plus individualiste qu'on peut transmettre à quelqu'un, je me demande ce qu'il vous faut. Le premier noyau social dans lequel les jeunes évoluent, la première microsociété au sein de laquelle les jeunes ont leur apprentissage du contrat collectif est la famille. C'est là qu'on lui enseigne le plus pédagogiquement possible à comprendre et à accepter l'éclatement de son monde au nom du bonheur individuel d'un ou de deux individus (papa et/ou maman). La contradiction ne s'arrête pas là.

Deuxième étape de ce dur apprentissage. Après une adaptation plus ou moins laborieuse à un nouveau style de vie, la famille monoparentale. Après avoir appris à composer avec les horaires de tout le monde. Alors qu'une certaine stabilité se réinstalle, les enfants

sachant quels soirs et quels week-ends ils découchent chez quel parent, voilà qu'un des deux parents (quand il ne s'agit pas des deux) reprend goût à la vie. C'est le genre de formule utilisée pour signifier que les blessures se cicatrisent, que la répulsion inconditionnelle pour le sexe opposé s'estompe et qu'on se sent prêt à réinvestir au niveau de la « vie sociale ». C'est-à-dire qu'on a le goût de draguer, de baiser, de rencontrer l'âme sœur !

Reprend alors la valse des négociations avec les jeunes (les jeunes sont si peu raisonnables). À cette étape, le défi consiste à faire comprendre aux jeunes qu'on est encore jeune soi-même; ayant toute la vie devant soi, on a bien le droit de « refaire » sa vie et d'être heureux ou heureuse, enfin. C'est le moment tout désigné pour expliquer aux jeunes la complexité du cheminement d'une relation (aussi bien les faire profiter de notre expérience).

Le début d'une relation notamment est fondamental. C'est la période où l'on s'apprivoise, où l'on apprend à se connaître — d'où l'importance indiscutable de l'intimité. Alors nous en vouloir parce qu'on ne passe pas ce week-end et/ou les vacances avec eux ou elles, serait bien égoïste de leur part (les jeunes sont parfois si ingrats). À ce stade, l'argument ultime de déculpabilisation pour beaucoup de parents est la conviction que la qualité des rencontres compensera largement les absences. Et, une fois de plus, les jeunes se voient confirmer que le bonheur d'un individu passe avant celui de sa société, de sa famille.

La troisième leçon de solidarité sociale viendra alors que les jeunes devront accepter, au nom de ce même principe du droit au bonheur de papa et/ou de maman, d'adopter ce que nous nommons aujourd'hui le modèle de la famille reconstituée. Cette structure familiale exige quelques ajustements et implique souvent quelques chicanes à cause des enfants de l'ex-blonde du nouveau chum qui ne s'entendent pas nécessairement avec les enfants de la nouvelle blonde de l'ex-chum, etc. Au début, on doit donc faire face à des week-ends plutôt *rock'n-roll*, mais en général on s'ajuste. Sinon... on repart à zéro. Il n'est pas rare que les jeunes doivent subir plus d'une fois le cycle des structures familiales. Les jeunes, des individualistes, dites-vous ?

Ce qu'on peut leur en faire baver à ces jeunes, au nom de notre pseudo-émancipation. Tenez, une autre des contradictions introduites par les 40 ans et plus. L'éducation de l'homme nouveau — l'homme rose ! L'homme qui parle, celui qui exprime enfin ses sentiments, etc. (le fantasme de toute une génération). Et pourtant combien de parents surpris, sinon déçus, me confient que malgré tous leurs efforts (pédagogiques), rien à faire, parvenus à un certain âge, les gars deviennent

F
A
F
M
Q

nécessairement machos (les gars hétéro, bien sûr) ! Sans doute l'influence de la gang, de l'école, de la télé... allez savoir !

Prenons le cas d'un jeune, issu d'une de ces familles partisans de « l'éducation nouveau genre », l'éducation non sexiste. Un jeune conçu et élevé au-dessus de tout stéréotype. Un jeune qui n'hésite pas à adopter des codes qui l'inscrivent en marge; qui porte du rose, des foulards, une boucle d'oreille peut-être (au plus grand désespoir de son père, qui n'a jamais imaginé que son éducation libérale irait jusque-là), etc. Ce jeune donc rencontre son premier amour. Une jeune fille de sa classe qui le fait complètement tripper et, sans aucun doute, le fait aussi bander. Alors il commence sa cour, style homme nouveau. Style sans modèle véritable, encore expérimental, où est permise la transparence des sentiments.

Imaginez le drame. Ce jeune qui en est à sa toute première expérience (donc qui se découvre) laisse cette jeune fille parfaitement froide. Son désir à lui ne la trouble nullement. Au contraire, il l'irrite. Il a beau chercher à lui traduire en mots son émotion, elle demeure interdite. Il est au comble du tourment, perturbé, sous le coup d'un choc émotif, aussi embarrassé qu'inquiet au sujet de sa virilité. Voilà qu'un gars de la classe, même pas un « chum », un gars qui l'observe timidement depuis le début des cours lui avoue avoir été conquis par la

démarche de séduction qui s'adressait à la fille (les filles d'aujourd'hui ne comprennent rien).

Imaginez la confusion possible, sinon probable, au niveau des sentiments. Il était pourtant sûr d'être hétéro, se pourrait-il que... ? Se pourrait-il que la fille ait cru que... ? Comment l'autre a-t-il pu croire que... ? NON ! S'affubler de quelques signes bien machos serait peut-être plus prudent — moins indécent. Les codes, toujours les codes — mais les nôtres ou ceux des autres ? Avoir l'air macho c'est peut-être juste un déguisement. Dans mon temps, il servait supposément à séduire les filles, aujourd'hui il sert peut-être à ne pas séduire les gars. Allez savoir !

Cette anecdote qui vous semble peut-être simpliste a le mérite d'être vraie. Elle me paraît intéressante parce que ce scénario était impensable de mon temps. D'une part les écoles n'étaient pas mixtes et l'homosexualité strictement taboue. Donc, dans notre construction imaginaire de l'homme nouveau, nous ne pouvions imaginer semblable situation, ou conséquence, compte tenu des habitudes de vie d'aujourd'hui, d'une confrontation inévitable, ouverte, franche et spontanée de l'orientation sexuelle chez les jeunes. Le trouble qui en résulte, nous ne pouvons (adulte de ma génération) que l'intellectualiser à partir de différents systèmes théoriques, tous plus ou moins basés sur les valeurs et les

mœurs d'une autre époque. Pour les jeunes il s'agit cependant de leur réalité, de leur quotidien. Une jeunesse en déroute, dites-vous ?

Il me semble que plusieurs des revendications et des gains des 40 ans et plus font que les jeunes sont aujourd'hui exposés à des situations pour nous inconcevables à l'époque et sans doute pas forcément souhaitables.

Un dernier exemple bien simple mais flagrant des contradictions que nous entretenons : la libération sexuelle contre l'interdiction des distributrices de condoms dans les écoles. À mon avis, il ne s'agit pas là de bigoterie de la part des uns, de sens moral ou de valeurs spirituelles chez les autres. Il s'agit avant tout d'incohérence totale. Que les adeptes de cette idéologie fassent au moins preuve d'un minimum de cohérence, et se battent avec autant d'acharnement pour l'interdiction de la publicité et des vidéoclips qui non seulement sont d'un sexisme éhonté, mais où figure, invariablement et à peine dissimulée, une incitation à la consommation sexuelle !

Je remarque l'illogisme d'un discours (le mien parfois) — le discours de quelqu'un ou quelqu'une qui manquerait d'expérience peut-être, allez savoir ! ■

France Doyon

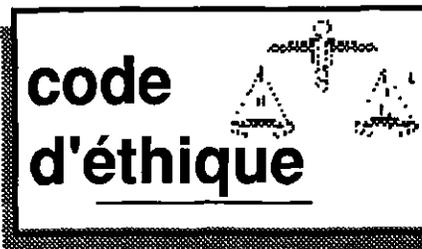
Bureau de consultation jeunesse (BCJ)

RÉGINALD

par André Brassard



F
A
F
M
Q



VICTOIRE !!

« Nous poursuivons tous un but dans la vie avec des rêves bien précis à réaliser... »

Et nous avons tous les moyens de les concrétiser en autant que nous ne les perdons pas de vue. »

Amanda Bradley

VICTOIRE !! Début septembre, j'ai terminé, enfin, une maîtrise en éducation. Une maîtrise par cours et non avec un mémoire puisque je ne peux cesser de travailler, ne serait-ce qu'une session. Je suis, comme vous, chef de famille monoparentale. Je suis, comme la majorité d'entre vous, une femme. Il y a près de six ans maintenant que je suis seule avec mes deux adolescents. J'avais, peut-être pas comme vous, la chance d'avoir un bon emploi, avec une certaine sécurité (infirmière dans un hôpital).

J'ai toujours eu, et je possède encore, le goût d'apprendre. Je considérais l'université comme le Temple du Savoir et espérais y accéder. C'est donc dans une université que je me suis réfugiée, il y a cinq ans, pour tenter de fuir ma solitude, pour essayer de donner un sens à ma vie et aussi, je crois, pour me prouver que j'étais capable de faire des choses, moi, la démolie, l'humiliée, la bafouée.

J'ai d'abord fait deux certificats; puis, à 40 ans, il y a deux ans, je me suis inscrite au programme de maîtrise. Les cours y sont plus difficiles et demandent énormément de travail à la maison et à la bibliothèque. Je dois passer mes soirées et mes fins de semaine dans les livres pour essayer de me tenir à jour. À la même époque, je change d'emploi. J'enseigne à des adultes. C'est un emploi à statut précaire qui exige beaucoup de temps en dehors des heures de cours à

donner : préparation, corrections, connaissance des programmes, etc. De plus, mon horaire, de soirée, m'oblige à choisir des cours universitaires de fins de semaine. Une vie bien remplie !

Tout le monde m'envie ! « Comment parviens-tu à faire tout cela ? J'en serais incapable ! » Petit velours pour ma vanité ! Je passe dans ma famille et auprès de mes amis pour la femme forte, celle que l'adversité n'abat pas mais qui, au contraire, relève les défis.

Parents et amis m'ont fêtée l'autre soir. Ils m'ont remis un parchemin sur lequel chacun a écrit quelque chose. Les mots qui reviennent le plus souvent : « ton courage », « je t'admire ». Je ne m'attendais pas du tout à être fêtée et cela m'a rendue heureuse et... un peu inquiète. Je semble avoir été un modèle pour plusieurs d'entre eux. C'est une grande responsabilité et, comme je me remets souvent en question, je me demande si cette confiance est méritée.

J'ai tout juste le temps de m'occuper des enfants, de nettoyer (à peu près) la maison. Où donc prendrais-je le temps de repenser ma vie ? Mon bureau, mon ordinateur, sont devenus au fil du temps un cocon qui me protège du monde extérieur. Étant si peu disponible, j'ai manqué des occasions de partage avec les enfants, j'ai perdu de vue des amis, je vois peu ma famille et, évidemment, je n'ai rencontré personne !

Une belle victoire que ce diplôme ! J'étais et j'en suis fière. Pourtant, est-ce une véritable victoire ?

Des amis m'ont remis, à l'époque où j'ai commencé ma maîtrise, une carte avec ce mot :

« Puisses-tu te donner les moyens de suivre le chemin menant à la réalisation de tes rêves et ambitions ainsi que pleinement tirer profit de chaque minute de ta vie. »

Cette pensée m'a souvent encouragée, mais j'ai peut-être oublié de tenir compte des deux derniers vers ?

Bien sûr j'ai en main un diplôme qui m'ouvre déjà des portes. J'ai acquis une assurance, une confiance en mes capacités qui me manquaient, il y a cinq ans. Par contre, cette vie trépidante menée pendant mes études a une autre fonction : empêcher de penser, de réfléchir, de vivre. La bonne excuse que les études pour ne pas se donner la peine et le temps de sortir, de rencontrer des gens ■

Lise Ashby

profil



monoparental

MA MÈRE N'EST PLUS

Il y a un film (*Ma vie de chien*) qui raconte l'histoire d'un petit garçon qui perd sa mère gravement malade. Le poids de cette mort semble alors peser lourdement sur ses petites épaules. Il sera donc différent des autres enfants parce que blessé au plus profond de son être, là, exactement, où l'amour pour sa mère habitait.

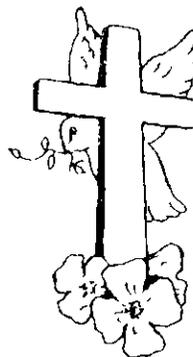
Lorsque ma mère mourut, j'avais onze ans et c'était l'hiver. Ça faisait déjà quelques mois, à l'hôpital, que la vie s'éteignait douloureusement en elle. Nous, mes deux sœurs et moi, n'allions pas souvent lui rendre visite à l'hôpital. Mon père, je crois, étant trop impuissant devant cette tragédie, préférait que nous restions à la maison (peut-être voulait-il pleurer seul). Et, lorsqu'il revenait à la maison, il nous incitait à ne pas oublier notre mère dans nos prières afin qu'elle guérisse rapidement. J'espérais de tout mon cœur que là-haut on allait écouter mes supplications afin que ma mère guérisse. Il m'apparaissait normal que mon amour pour ma mère soit une raison valable pour son retour à la maison. Et j'attendais qu'elle franchisse à nouveau le seuil de la porte et qu'elle revienne déjeuner avec nous. La chaleur de sa présence me manquait.

Et l'hiver arriva. Un après-midi de février, notre oncle nous emmena chez nos grands-parents, mon père avait été appelé au chevet de notre mère. Dans la cuisine, à part la télévision, personne n'osait prononcer un mot et je me sentais terriblement seul, perdu. Nous attendions... Lorsque mon père arriva en larmes, je compris que ma mère ne reviendrait plus jamais, que nous ne la re-

verrions plus jamais. « Jamais » est un mot terrible. Sur les genoux de mon père, tout autour et en dedans de moi, c'était la noirceur, un puits noir sans fond. Le vide que ma mère laissait était infini et il était là, partout. Une partie de moi-même avait été dérobée et ça faisait mal.

Qu'avais-je fait pour que ma mère meure sans laisser de mots ? Si seulement on m'avait dit quoi faire pour qu'elle vive, j'aurais obéi sans aucune condition, j'aurais été un enfant parfait. Qu'avais-je fait pour mériter ce sort ? J'ai senti et j'ai cru que c'était de ma faute si ma mère ne vivait plus; j'avais ce que je méritais. La volonté divine était juste et loyale, nous apprenait-on, son verdict était irrévocable. J'étais coupable de la mort de ma propre mère. C'était injuste et j'étais responsable de cette injustice. De quel droit pouvais-je vivre ?

Je sais aussi, aujourd'hui, que je lui en ai voulu de m'avoir abandonné. Après tout c'était elle la source de cette souffrance. Elle n'avait pas le droit de mourir.



Cette agressivité, je l'ai gardée et enterrée au fond de moi comme on avait enterré le corps de ma mère. Mais c'est en oubliant le passage sur terre de ma mère que je lui remettais la douleur que j'éprouvais, ce qui me permettait d'évacuer le deuil.

Mon père me manquait aussi, il travaillait à l'extérieur et ne revenait que la fin de semaine. J'aurais tant voulu sentir ses bras amoureux autour de moi, ses bras si forts me réconforter. Il parlait peu; les mots trop absents de mon père.

Je me suis senti différent de mes amis et compagnons d'école; eux, ils avaient une mère à qui ils pouvaient parler. La mort ça distingue des autres.

Ça fait déjà longtemps que ma mère n'est plus. Cette expérience, je la porte en dedans de moi de plus en plus comme une force durement gagnée. Et il y a des mots que j'aurais voulu lui dire avant qu'elle meure, des mots qui sont revenus bien après la culpabilité et l'agressivité : « Maman je t'aime. » ■

André Côté



TRACES DE PÈRES

NEVEU, Denise, *Traces de pères*, Montréal, Stanké, coll. « Parcours », 1991, 235 p.

Pour nous parler de leur père, l'auteure convoque à la barre des témoins une vingtaine de Québécoises et de Québécois âgés de 27 à 72 ans. Cette mosaïque de témoignages, mieux qu'une étude sociologique en bonne et due forme, nous permet de dégager un portrait type du père québécois de la génération d'hier.

Dans une société en mutation rapide qui conteste ses valeurs de base, ce pauvre père a ou a eu beaucoup de mal à savoir sur quel pied danser. Aussi ne peut-on lui en vouloir de ses quelques faux pas.

Les pères dont on nous parle ont entre 58 et 100 ans. Leur moyenne d'âge se situe à 72,7 ans. Ils n'appartiennent pas à la génération des « nouveaux pères ». Ils sont les composants de la famille « coulée dans le ciment ». Cette famille a bien défini les rôles de ses acteurs. Au père, elle a confié la responsabilité totale et entière du bien-être de ses membres. Ce rôle, les pères l'ont pris au sérieux. Ils ont fait preuve d'un sens aigu de leurs responsabilités.

Le malheur est qu'ils ont cru qu'en assumant ce rôle, il leur fallait paraître invulnérable et ne laisser voir aucune faiblesse pour que la famille se sente en sécurité sous leur égide. Essentiellement pourvoyeur, le père devait être la police d'assurance numéro un de la famille. Investi de cette mission, le père devenait une sorte de roi — parfois contesté par sa première ministre, qui sou-

vent pouvait le mener par le bout du nez. Un roi ne fraie pas avec ses sujets. Le père est donc un solitaire dans sa maison. Un peu incommunicable, il a érigé — consciemment ou non — un mur entre lui et ses enfants. Ce qui rendrait la communication possible, l'expression des sentiments, est frappé d'un embargo issu du mythe du père invulnérable.

Il lui reste la fonction d'agent des relations publiques. En dépit de sa timidité, il est affable avec ses voisins et ses frères, sœurs, cousins et cousines. À l'occasion, il est le boute-en-train des soirées et des fêtes. Son engagement dans les œuvres sociales est fréquent.

À la maison, il est souvent songeur et plutôt taciturne. Quand il élève la voix, c'est pour asseoir l'autorité que lui confèrent ses responsabilités. Il éprouve d'ailleurs certaines difficultés à exercer rationnellement cette autorité. Ses colères sont souvent disproportionnées par rapport aux incidents qui les causent.

Issu directement ou par parents interposés de la grande crise économique des années 30, il a la hantise des difficultés financières. Assurer la sécurité économique de la famille mobilise le plus clair de ses énergies.

Juché sur son trône fragile, le père peut difficilement avoir une présence humaine dense dans la maison. Il met à contribution à l'occasion ses talents de conteur — reliquat de ses fantaisies

réprimées — pour meubler l'imaginaire de ses enfants et s'emploie à leur transmettre par ses chansons le trésor folklorique légué par les générations antérieures. Mais cela n'abattrait pas le mur qui l'isole.

Il lui reste la nature. Proche de ses racines terriennes, ce père est le grand initiateur des enfants à la nature. Avec eux il identifie arbres, plantes et chants d'oiseaux. Il semble trouver, dans la nature, une liberté que ses responsabilités lui interdisent par ailleurs. La campagne reste la terre promise de ce roi captif.

Ce roi donc n'est pas un roi heureux. Le carcan du rôle l'étouffe. Il n'est pourtant pas question pour lui de le rejeter. Par conviction religieuse ou morale, il est responsable et fidèle. Les infractions au contrat matrimonial semblent tout à fait exceptionnelles et sa sexualité porte sa large part de l'embargo sur ses émotions. Il apparaît à ses enfants comme asexué. Même ses amitiés sont inexistantes.

Quand la camisole de force du devoir se fait trop serrée, il se réfugie dans le sommeil — ne dérangez pas votre père, il dort — ou dans le bricolage.

Admirable par bien des côtés ce sens profond du devoir et des responsabilités ! Mais il a privé nos pères de leur qualité essentielle d'êtres humains. Faute d'avoir pu vivre leurs sentiments,

ils ne connaissent au soir de leur vie que des regrets : regret de ne pas s'être accomplis professionnellement selon leur vœu, regret de ne pas avoir eu une vie sexuelle vivifiante, regret de n'avoir pu entrer en communication avec leurs enfants.

Ces pères emmurés ont quand même eu une grande influence sur leurs enfants : une influence subliminale, selon

l'auteur. Leurs valeurs, même si on ne les partage pas consciemment, continuent à nous influencer. Et il y a l'amour. Nous aimons cet homme en dépit de la difficulté de le toucher. Nous gardons tous la nostalgie d'un rendez-vous manqué au bord de la « mare des souvenirs affectifs de nos pères ».

Merci à Denise Neveu de nous avoir, par sa mosaïque, fourni l'occasion de

réfléchir sur le rôle et la place du père dans nos vies. Nous touchons là à une composante essentielle de notre vie affective. Merci aussi de l'avoir fait avec respect et discrétion. Le peu qu'elle nous dit dans ses textes charnières nous laisse entrevoir la vigueur d'un style qui porte peut-être la « trace du père ». ■

Robert Dubuc



RAINER DART, Iris, Coup de cœur, Paris, Presses de la Cité, 1990, 391 p.

Rosie Jane, R. J., a 37 ans. Née dans une famille pauvre, immigrante, juive. Elle possède un humour très spécial qui lui permet de gagner sa vie en écrivant des scénarios pour la télévision. Elle vit seule avec son fils de 11 ans. Son mari a été assassiné par des cambrioleurs il y a deux ans. Depuis, R. J. va de rencontre en rencontre à la recherche de l'homme de sa vie et d'un second père pour son fils.

Les personnages de ce roman américain sont attachants, émouvants. Le rêve américain y est cependant un peu trop présent.

OATES, Joyce Carol, La légende de Bloodsmoor, Paris, Stock, 1985, 499 p.

Ce livre est l'un de ceux qui m'ont le plus intriguée ces dernières années. L'histoire se passe aux États-Unis au milieu du XIX^e siècle.

Les personnages principaux sont les quatre sœurs Zinn. Corsetées, engoncées dans leurs multiples jupes et jupons, ces demoiselles de la bonne société ont des conduites pour le moins étonnantes !

L'histoire tourne autour d'un événement mystérieux : l'enlèvement de la plus jeune demoiselle Zinn par un inconnu au moyen d'un ballon dirigeable noir ! Assez étonnant, n'est-ce pas ?

L'auteur amuse par ses réflexions personnelles sur les différentes péripéties du récit. Je n'apprécie pas outre mesure, cependant, sa manie de se promener dans le temps, anticipant sur des événements futurs ou rappelant à nouveau les événements passés. Pour ma part j'aime qu'un récit soit « ordonné » ! Cette manie de l'auteur n'empêche pas de trouver le livre intéressant.

CORMAN, Avery, 50 bougies et tout recommence, Louiseville, Robert Laffont, 1988, 292 p.

À 40, 45, 50 ans, peut-on recommencer sa vie ? Doit-on le faire ? Doug a eu

deux enfants. Il a été un excellent père. Aujourd'hui, il n'est père qu'à mi-temps, les enfants habitent, quinze jours chez leur mère, les quinze autres, avec lui. À presque 50 ans, Doug vient de changer d'emploi et de rencontrer une femme qu'il aime. Un seul problème : elle veut un enfant de lui. Recommencer les nuits blanches, les couches, les dents qui poussent, les oreillons ? Ah non ! Doug s'y refuse !

Un récit émouvant. L'amour de Doug pour ses enfants transparait à chaque page. Le livre, un roman, jette aussi un regard sur la solitude des divorcés. Corman est l'auteur de *Kramer vs Kramer*.

HIGGINS, Jack, Saison en enfer, Paris, Albin Michel, 1990, 333 p.

Un proverbe sicilien dit que la vengeance est une saison en enfer. C'est bien ce que vivra Sarah en voulant venger son beau-fils assassiné par des trafiquants de drogues.

Récit assez violent, mais intrigue palpitante. Un *thriller*. ■

Lise Ashby

LA DIPLÔMÉE

Anecdote basée sur une histoire vécue.

L'année scolaire qui s'achevait lui avait paru interminable. Enfin, aujourd'hui, 17 juin 1957, revêtue de la toge ivoire des finissantes du cours Lettres-Sciences, Huguette Bélisle tenait en mains son diplôme, dûment signé du recteur de l'Université de Montréal, Irénée Lussier, attestant qu'elle avait « suivi le cours » et « réussi les examens » avec la mention « Distinction ». Un peu déçue qu'un seul demi-point la privât du suprême honneur de la « Grande Distinction » réservé aux moyennes de 85 %, elle brûlait néanmoins d'impatience de franchir à jamais le seuil de son « couvent, ô mes amours » — hymne dithyrambique à la gloire du quelconque pensionnat que sœur Madeleine, professeur de chant et de piano, avait composé un soir de fiévreuse hystérie et qu'entonnaient invariablement les finissantes, année après année. D'ailleurs, l'adolescente — elle avait dix-sept ans — n'avait plus qu'à subir l'examen médical du Bell à Montréal avant d'être admise à titre de commis au personnel dans la prestigieuse maison. Sa maîtrise de l'anglais, condition *sine qua non*, lui avait valu d'être engagée sur-le-champ.

Le 12 juillet, elle quittait définitivement Vaudreuil bien qu'elle ne commençât son emploi que le 16. Elle voulait, disait-elle, s'acclimater davantage à Montréal, qu'elle connaissait peu. Sa sœur, Rollande, d'un an sa cadette ainsi que Jean, son frère de quinze ans et les

petits, Yvon, dix ans, et Charlotte, six, l'accompagnèrent à la gare, un peu pour lui aider à porter ses « richesses » : une grosse valise de carton fatigué et deux sacs à emplettes, et un peu pour l'exotisme : c'était la première fois que l'un des leurs prenait le train, leur père les accompagnant toujours, dans la *station wagon* familiale, lors de leurs rares excursions « en ville ».



Huguette mit deux jours à astiquer et enjoliver de rideaux et de cadres la minuscule chambre-cuisinette, sise rue Laval coin Rachel, qu'elle s'était dégottée. Pas que ce fut sale, car M^{me} Ménard, la propriétaire, qui en tirait un moyen de subsistance pour elle et ses trois enfants, avait fait le gros du ménage et tout repeint, mais parce que la jeune fille, minutieuse, voulait s'y sentir chez elle.

Au matin du 15, on la vit descendre la rue Laval jusqu'à Ontario. Il était évident

qu'elle cherchait une adresse. Elle s'arrêta un court moment, puis gravit en hâte, comme on le fait à cet âge, les marches extérieures du numéro 63. Elle hésita avant d'appuyer sur le bouton. Elle attendait cet instant depuis deux ans. La colère du début, mêlée du dépit qu'engendre un sentiment d'abandon, s'était apaisée depuis et, le poids de l'absence aidant, mille

prétextes et mille raisons avaient surgi : sans trop comprendre, elle avait pardonné.

L'index droit appuya, comme mû par sa volonté propre, sur la sonnette au cuivre terni. Une voix éraillée, visiblement dérangée de son sommeil s'enquit : « Qui c'est ? » Ses jambes étaient de ouate et son cœur cognait très fort quand l'adolescente répondit sans même y réfléchir : « C'est moi, maman, Huguette. » Déjà la porte s'entrouvrait pour la laisser entrer. ■

Lise Poudrier



Savez-vous tout sur la famille ?

Après avoir connu une éclipse dans l'actualité, la famille redevient peu à peu un sujet chaud. Etes-vous sûr de tout savoir sur la question ?

1. Au début de 1992, le gouvernement lancera son premier plan d'action en faveur des familles. Vrai ou faux ?
2. En 1989, près de 30 000 couples ont divorcé et quelque 40 000 autres se sont mariés. Vrai ou faux ?
3. On retrouve des personnes responsables du dossier de la famille dans _____ ministères et organismes familiaux.
a) 22 b) 13 c) 15
4. À combien évaluez-vous le montant que le gouvernement consacre annuellement au soutien à la famille ?
a) 1 milliard b) 2 milliards c) 3 milliards
5. En 1991, une famille formée de deux adultes et de deux enfants de moins de douze ans qui dispose d'un revenu de 24 385 \$ versera environ 1 000 \$ d'impôt au Québec. Vrai ou faux ?
6. La nouvelle *Loi sur les normes du travail*, entrée en vigueur en janvier 1991, permet aux parents de bénéficier d'une banque de congés sans solde pour remplir certaines activités familiales imprévisibles : garde, visite à l'école, soins médicaux... Selon vous, cette réserve est de combien de jours ?
a) 2 jours b) 3 jours et demi c) 5 jours
7. Près de la moitié des Québécoises et Québécois considèrent que la famille occupe actuellement toute la place qui lui revient. Vrai ou faux ?

Réponses

1. Faux. C'est le second plan d'action en matière familiale qui est prévu pour le début de 1992. *Familles en tête*, le premier plan d'action, est paru l'automne 1989.
2. Faux. Cette année-là, on a recensé environ 20 000 divorces et quelque 33 000 mariages.
3. Le réseau actuel, consolidé à l'automne 1989, compte 22 répondantes et répondants. Ces partenaires du Secrétariat à la famille travaillent à la réalisation des mesures du Plan d'action en faveur des familles et, aussi, à propager le « réflexe famille » à l'intérieur de leur ministère ou organisme.
4. Près de 2 milliards de dollars, soit environ cinq pour cent du budget de l'État. Par rapport à 1985, c'est une augmentation de 139 %.
5. Faux. Au moment de faire sa déclaration de revenu au Québec, cette famille ne paiera aucun impôt.
6. Cette banque est de cinq jours, qui peuvent également être utilisés en demi-journées, si l'employeur y consent.
7. Faux. Le cinquième seulement des Québécoises et Québécois sont de cet avis alors que près des trois quarts pensent le contraire. Sondage Multi-Réso 1991.

Nos publications

Bulletin de liaison **Abonnement** 3 numéros 15,00 \$

Monographies

1990 –	Étude des besoins des familles monoparentales depuis moins de quatre ans. 52 p. (complète)	7,50 \$
	Résumé 12p.	2,50 \$
1987 –	Les Actes du colloque	7,50 \$
1986 –	Dossier réflexion (photocopies)	4,25 \$
1983 –	Manifeste: il était une fois ou plusieurs fois... (De la rupture, ses conséquences et le défi à relever)	5,00 \$
1980 –	Pour des conditions de vie décentes : action collective	5,00 \$

Mémoires - Avis

1990 –	Étude sur la prolongation du délai de désistement au partage des biens familiaux 6p.	2,00 \$
1990 –	Sur l'Avant-projet de loi sur les services de santé et services sociaux 9 p.	2,00 \$
1989 –	Les régimes complémentaires de retraite 12 p.	2,25 \$
1989 –	L'Énoncé de politique sur les Services de garde à l'enfance et Addenda 22 p.	3,75 \$
1988 –	Les droits économiques des conjoints 17 p.	3,25 \$
1988 –	La politique de sécurité du revenu 20 p.	3,50 \$
1986 –	La fiscalité 19 p.	3,25 \$
1986 –	Les Services de garde 4 p.	2,00 \$
1986 –	Avis au comité législatif sur le Projet de loi C-90 concernant les normes de prestation de pension 10 p.	2,00 \$
1986 –	Commentaires à la Commission Rochon sur la santé et les services sociaux et annexe - sur la politique en périnatalité 10 p.	2,00 \$
1985 –	Avis au Comité législatif sur les allocations familiales fédérales 6 p.	2,00 \$
1985 –	La réforme de la loi sur le divorce 12 p.	2,50 \$
1985 –	La politique familiale 26 p.	3,75 \$
1985 –	Le Livre vert sur l'habitation 14 p.	2,50 \$
1984 –	La réforme de la Loi du divorce (Mac Guigan) 11 p.	2,25 \$
1983 –	Le Livre vert sur la réforme des pensions au fédéral 17 p.	3,25 \$
1977 –	La situation des femmes, chefs de famille vivant sur l'aide sociale 9 p.	2,00 \$
1977 –	Les camps de vacances 4 p.	2,00 \$
1976 –	L'insuffisance de revenu des familles monoparentales et les solutions possibles 22 p.	3,75 \$

N.B : Les frais postaux sont inclus dans les prix

Historique de la FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille, à l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais, c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social, dès lors, fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de la Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de « représentation ».

Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de mieux répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de répreciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération, dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires; elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants :

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

La Fédération se veut un agent de changement social.

Le soleil brille encore

Une fois traversé
le long tunnel de la séparation,
avec son lot de réajustements,
que trouve-t-on?

Presque toujours un homme nouveau,
une femme nouvelle,
une personne qui a appris à vivre
de ses propres ressources,
à apprivoiser ses préjugés
et ceux des autres,
apte à vivre dans cette société nouvelle
que le Québec est en train
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ « 1983 »